

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de
NOYERS



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DEPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absente excusée : Sarah BADER (procuration donnée à Pierre BADER).

Secrétaire de séance : Angélique BEAUDOIN.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 12
- Votants 13

Objet : Décision Modificative Budgétaire n°1-2025 – Budget Assainissement

Délibération n°30/2025

Madame le Maire expose : afin de pouvoir amortir des biens qui n'ont pas encore été amortis au sein du Budget Assainissement, il convient d'ouvrir des crédits supplémentaires, aux comptes c/6811 et au compte c/ 28158, pour un montant de 2 025.47 €. Il s'agit des biens suivants :

Compte	Libellé	Montant (€)	N° bien
28158	STATION BOURG	0.10	100
28158	Fre 114-révision schéma assainissement	960.00	170
28158	Fre 1503029-MSE-moteur neuf	370.00	172
28158	SARL BABY FRERES – FAC n°34 – Portail STEP St Genou	127.75	175
28158	Fac SUEZ N°8060755 « du 05-03-19 » Pompe de relevage Les Coquelicots »	384.29	177
28158	Fac N° 2438 BET Yonne Ingénierie «Etude incidence STEP Bourg »	183.33	179
Total :		2 025.47	

Madame le Maire propose que l'ouverture de crédits aux comptes correspondants se réalise en effectuant la décision modificative budgétaire comme suit :

Publié le
ID : 045-214502304-20250925-302025-DE

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
68 (042)	6811	2 025,47 €			
023	Virt à la section d'investissement		-2 025,47 €		
Total DEP FONCT		0,00 €	Total REC FONCT		0,00 €

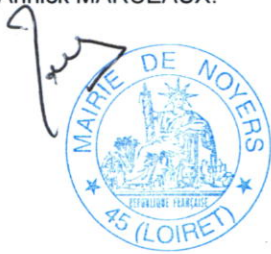
INVESTISSEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
			28 (040)	28158	2 025,47 €	
			021	Virt de la section de fonctionnement		-2 025,47 €
Total DEP INVEST		0,00 €	Total REC INVEST		0,00 €	

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet de décision modificative budgétaire ci-dessus.

Appelé à s'exprimer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer la décision modificative budgétaire telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Madame La Secrétaire de séance,
Angélique BEAUDOIN.